

RAPPORT DU CONSEIL EXECUTIF

Pendant ces quatre années le conseil exécutif de la CMIS a effectué, en même temps, une réorganisation interne, et les missions qui lui ont été confiées ; Le conseil exécutif est composé de neuf membres : Ruth Ankerl (Autriche), Père Robert Daviaud (France), Fatima Henriquez (Espagne), Francisca Adalia Tavares de Oliveira (Brésil), Olga Krizova (Slovaquie), Giorgio Mazzola (Italie), Carmela Tascone (Italie), Adelaïde Vaz (Inde) , Nadège Védie (France). Olga Krizova, Giorgio Mazzola et Nadège Védie composent le conseil de présidence.

Deux membres sont absents aujourd'hui ; des obligations familiales (Carmela Tascone – Italie) et des engagements locaux (Francisca Adalia Tavares de Oliveira - Brésil) les empêchent d'être présentes.

Le conseil exécutif se réunit une fois par an, pendant trois jours, soit au total 4 réunions ; entre ces réunions, les membres ont assuré des travaux ponctuels tels que : dépouillement des réponses à l'enquête sur la formation.

Tous les travaux du conseil exécutif ont eu lieu en cinq langues : italien, français, anglais, espagnol, et allemand ; Les documents échangés entre nous sont rédigés en anglais, français, italien et espagnol.

Lors de sa première réunion, à Assise, à la fin de l'AG de 2012, le conseil exécutif a élu la présidence composée de : Nadège Védie (Notre Dame du travail – France) en tant que présidente, Olga Krizova (Volontaires de Don Bosco- Slovaquie) et Giorgio Mazzola (Cristo Re – Italie). La présidence s'est réunie physiquement cinq fois par an et sept fois en 2015 ; plusieurs réunions intermédiaires ont eu lieu par Skype. Les réunions de la Présidence ont eu lieu à Rome (sauf une fois) ; la présidence a été hébergé dans les locaux des Volontaires de Don Bosco qui nous ont accueillis avec chaleur, simplicité, gratuité et grande amitié.

Les travaux du conseil exécutif sont soumis à une lourde contrainte : les langues ; les traductions génèrent des coûts et surtout des délais importants. Nous avons aussi recherché des lieux aux coûts moins élevés pour les réunions, ce qui ne fut pas facile lorsqu'il faut cinq cabines de traduction pour les interprètes ; toutes les maisons n'en ont pas cinq.

I – Organisation et fonctionnement de la CMIS

Le comité exécutif a procédé à l'organisation des structures de la CMIS et l'a doté de moyens pour que le CMIS puisse remplir sa mission :

1) Les statuts et la reconnaissance juridique

Les Statuts, approuvés par l'Assemblée Générale de la CMIS en juillet 2012, ont été transmis à la Congrégation des Instituts de Vie Consacrée qui les a approuvés le 4 décembre 2012.

Dès lors, la reconnaissance juridique de la CMIS a été sollicitée auprès du Vatican ; elle a été reconnue à la CMIS en 2013 ; nous vous en avons informés par lettre du 22 août 2013. Maintenant la CMIS a une existence juridique, est dotée de la personnalité juridique ; elle peut donc s'engager à l'égard des tiers, peut contracter, peut détenir à son nom les comptes bancaires.

2) Les locaux du secrétariat

Ils sont situés sur le territoire du Vatican, dans l'immeuble de la Piazza San Calisto. Ils se composaient de 6 pièces ; leur taille était trop grande pour l'usage de la CMIS ; le Conseil Exécutif a décidé de réduire le nombre de pièces à trois. Après une négociation, l'Administrateur en charge de cet immeuble a accepté notre demande ; un nouveau contrat a été signé ; les locaux de la CMIS se composent donc maintenant de trois pièces, ce qui a réduit nos dépenses.

3) La secrétaire de la CMIS avait démissionné en août 2011; Claire Nantel, qui était alors membre du conseil exécutif avait accepté d'être secrétaire « ad intérim » en 2012 et 2013 ; puis elle a demandé à être remplacée.

Olga Krizova, membre de la présidence de la CMIS, a accepté de devenir secrétaire « ad intérim » dans l'attente de l'arrivée d'un successeur. Notre recherche s'est poursuivie ; nous avons été mis en contact avec Pierre Langeron, professeur de droit à l'Université d'Aix en Provence et membre de l'Institut Séculier Notre Dame de Vie Fils ; il a eu des contacts avec plusieurs Instituts Séculiers en France, Espagne , Allemagne, Canada entre autres du fait des langues qu'il pratique ; il est intervenu pendant le Congrès d'Assise (juillet 2012) ; il a une connaissance de la variété des Instituts Séculiers dans le monde, et a le souci de servir notre vocation dans sa diversité.

Le conseil exécutif l'a rencontré pour favoriser une meilleure connaissance réciproque ; puis il l'a élu en tant que Secrétaire de la CMIS (cf articles 15 et 19 des statuts) lors de sa réunion des 6-8 mars 2015. Nous vous en avons informés le 15 avril 2015.

Grâce aux nouveaux moyens de travail informatique et de communication (skype), Pierre a pu mener en même temps son activité professionnelle et être Secrétaire de la CMIS, dans l'attente d'être entièrement déchargé de ses fonctions de professeur, car il va démarrer sa retraite très prochainement.

4) L'organisation du secrétariat

Le travail du secrétariat a été réalisé par des personnes membres d'institut séculier pendant plusieurs années ; mais récemment, leur Institut leur ayant confié de nouvelles missions, et il ne leur a pas été possible de poursuivre avec la CMIS.

Le conseil exécutif a examiné les tâches du secrétariat qui sont exercées sous la responsabilité du Secrétaire ; voici les principaux critères retenus : le sens de l'Eglise et de notre vocation, la connaissance des institutions d'Eglise, le besoin de maîtriser les techniques nouvelles d'un secrétariat, augmenter le professionnalisme dans nos modes de travail, notamment dans la perspective de l'Année de la Vie Consacrée et des temps forts de la CMIS prévus pour 2016. Nous avons rencontré celle qui a su gérer toutes les situations depuis son arrivée ; elle a aussi réorganisé le secrétariat avec ses compétences. Elle est mariée, est architecte d'intérieur et apprise, dans ce cadre, à piloter des chantiers ; elle a géré la préparation d'évènements dans d'autres structures professionnelles ; elle a permis entre autres que la semaine de clôture de l'année de la Vie Consacrée (fin janvier 2016), pour les membres d'Instituts Séculiers, se déroulent dans les meilleures conditions. Elle est salariée à temps partiel de la CMIS.

Le trésorier de la CMIS, Mario Ugge, qui veille également aux aspects financiers et juridiques de la CMIS, a beaucoup aidé à améliorer notre gestion, à maîtriser nos dépenses. C'est une aide précieuse et professionnelle au service de la mission de la CMIS.

Pendant ces années, un énorme travail de remise en ordre du bureau a été réalisé : les archives de la CMIS ont été classées ; des équipements obsolètes et hors d'usage ont été supprimés ; les livres ont été classés.

Pour tout cela, nous remercions très fortement tous ceux qui y ont participé : Claire Nantel, Adela Pessano, Pina, Maria Leone, Chiara R. et Mario Ugge.

5) Le site Web de la CMIS

Le site de la CMIS a été construit dans le but de fournir aux Instituts Séculiers des outils de formation et de meilleure connaissance de notre vocation. Toute personne peut y avoir accès.

Le site est accessible en sept langues; tous les textes fondamentaux de l'Eglise sur notre vocation y sont en texte intégral et en sept langues ainsi que des documents de la CMIS (comptes rendus des assemblées générales, du congrès d'Assise 2012), les articles publiés dans Dialogo (qui a cessé d'être publié).

Tout ce travail a été rendu possible par le travail du père Mario Ortega (membre d'un Institut Séculier sacerdotal espagnol) et de Ana Cristina Ocana (membre d'un Institut Séculier féminin espagnol). Ils ont su mettre en œuvre leurs compétences techniques professionnelles pour la CMIS.

Une présentation plus concrète de notre site sera faite pendant cette assemblée (mercredi 24 Août) pour vous aider à faire du site Web de la CMIS votre outil habituel, votre bibliothèque.

6) Le conseil exécutif a voulu faciliter la communication entre chaque Institut et la CMIS :

Pour cela, le conseil a communiqué la liste des membres du conseil disponible selon la langue utilisée (cf. lettre du 22/8/2013).

Le conseil a également défini les langues utilisées : pour le site Web, pour l'AG de la CMIS, pour les écrits et pour le fonctionnement interne du Conseil.

En conclusion, ces quatre années ont été chargées, le travail fait est peu visible ; il a contribué à donner à la CMIS les moyens professionnels juridiques, financiers et techniques pour remplir sa mission au service des Instituts ; la CMIS bénéficie des compétences professionnelles complémentaires d'une équipe (Pierre Langeron, Mario Ugge et Chiara R) ; elle est ainsi en capacité de travailler avec tous les Instituts Séculiers; Nous avons déjà bénéficié des effets positifs de leur présence et leur travail dans nos relations avec les Instituts, avec la Congrégation.

Vous êtes donc invités à contacter le secrétariat, à utiliser tous les documents qui sont sur le site Web ; vous êtes sollicités pour envoyer vos propositions, vos apports, vos questions, vos demandes etc. au Secrétariat. La CMIS est notre bien à tous au service de notre vocation ; nous avons besoin de vous pour développer tout cela.

II – Les Recommandations votées à Assise

A la suite de l'AG d'Assise, le conseil exécutif a décidé d'éditer les ACTES d'ASSISES en sept langues ; le contenu peut servir d'outil de formation dans les Instituts ; les textes sont aussi sur le site Web de la CMIS.

Cinq Recommandations ont été votées par l'Assemblée Générale d'Assise (juillet 2012).

- 1- **Préparer, avec la contribution de tous les instituts séculiers, les lignes conductrices d'une formation** pour les instituts, en faisant aussi référence à l'étude menée par la Congrégation il y a environ 30 ans, et à favoriser des initiatives de formation pour les Instituts spécialement là où se présentent de plus grands besoins.

Le conseil exécutif a préparé le questionnaire de l'enquête qui correspond à cette recommandation ; il a été envoyé à tous les instituts le 22 août 2013.

Plus de la moitié des instituts séculiers ont répondu ; les réponses ont été dépouillées par le Conseil Exécutif ; une synthèse générale de toutes les réponses, complétée par une synthèse des réponses d'une même langue, ont été envoyées à tous les Instituts en Octobre 2014 ; elles ont souligné ces principaux points :

a) Considérations plus générales:

- La spécificité propre à notre vocation aujourd'hui n'est pas aussi claire qu'elle l'était pour nos prédécesseurs il y a 60 ans; on vit avec difficulté la synthèse de la consécration et la sécularité. Il faudrait orienter notre réflexion sur la création et sur l'incarnation pour éclairer la sécularité consacrée.
- Comment renforcer la vitalité et soutenir la valeur du sens de l'insertion dans le monde en présence de réalités nouvelles: de grandes fragilités, des difficultés diverses, l'émergence de nouvelles formes de vie consacrée; comment nous aider à les lire comme de nouvelles opportunités, des questions qui font partie de notre forme de vie consacrée. Cela met en évidence la nécessité de retrouver l'originalité de notre vocation en IS et de montrer de nouveau comment notre vie concrète consacrée est appelée à être sanctifiée tout en participant à la sanctification du monde. Les Instituts sont aussi appelés à signifier que la vie séculière est le premier lieu de formation.

b) Considérations plus spéciales:

- Comment lire la question de la fraternité qui émerge avec des formes nouvelles, (une tendance actuelle d'associations qui soulignent beaucoup la fraternité de familles, de prêtres, de consacrés, etc); comment lier la fraternité en institut à la fraternité humaine dans la vie quotidienne?
- Comment soutenir l'équilibre affectif des personnes, recherché pour notre forme de vie qui, de ce point de vue, peut sembler être à contre-courant.
- Comment aider les plus âgés des Instituts Séculiers de manière concrète pour qu'ils vivent leur consécration à tous les âges de leur vie?; comment soutenir les Instituts qui n'ont plus membre en formation, et ceux qui "entrevoient" la fin de leur Institut. Comment aider les Instituts qui n'ont plus l'apport actif de leurs 'fondateurs' et qui, en même temps, veulent garder ce qui, dans leur intuition d'origine, reste comme valeur universelle.
- Réfléchir sur le temps de préparation aux vœux définitifs.
- Comment faire mieux connaître la spécificité des Instituts séculiers?

c) Formation dans les Instituts

- Les réponses indiquent la nécessité d'approfondir le rôle du formateur et ses priorités, (capacité d'écoute, capacité de traduire dans le concret le charisme de l'institut, etc),
- Le matériel de formation utilisé par les Instituts: comment le valoriser pour tous. Valoriser les moyens de formation des années passées, ce que beaucoup d'Instituts ne connaissent pas, car ce sont aussi des outils très précieux pour établir les lignes fondamentales de notre vocation en institut séculier,
- Nouveaux langages de la foi; revisiter et mettre à jour le langage véhiculé par nos moyens et notre parcours de formation.
- La formation initiale, la formation permanente, et celle des formateurs: Comment soutenir une formation séculière et à la sécularité?
- L'importance des Conférences Nationales émerge: elles agissent souvent en suppléance ou en complément soit pour la formation initiale, soit pour les personnes engagées par des vœux définitifs, soit pour les formateurs eux mêmes.
- La même question vaut pour le CMIS: l'absence de la Revue Dialogue est soulignée comme un manque; les Instituts en ont besoin.

Ces lignes fortes montre que la formation est un point essentiel pour éclairer notre vocation au 21ème siècle :

- L'identité propre de la vie séculière consacrée dans notre monde actuel: au service du développement de l'Humain pour toute personne selon l'Esprit qui oriente la mission de l'Eglise.
- L'identité commune de notre vocation avec ses diversités qui tiennent compte des réalités vécues sur les cinq continents, avec des cultures diverses : cela marque autant l'Appel reçu par chacun que les manières de suivre le Christ pauvre, chaste et obéissant.
- Les aspects nouveaux de la sécularité et de l'engagement à la suite du Christ dans nos sociétés marquées par l'internationalisation, les évolutions complexes et très rapides...

2) Organiser des rencontres stables avec la Congrégation des Instituts de Vie Consacrée, et constituer un groupe à cet effet.

Ce projet est en cours tout en ayant été ralenti par deux évènements : le départ du pape Benoît XVI a « mis en arrêt » le fonctionnement des congrégations et dicastères pendant quelques mois, puis le déroulement de l'Année de la Vie Consacrée qui a reposé sur un travail très intense autant à La Congrégation qu'à la CMIS.

Bien que l'Année de la Vie Consacrée ait ralenti la mise en œuvre de ces réunions entre la CMIS et la Congrégation, cette dernière a confié à la CMIS des travaux (cf. le paragraphe sur l'Année de la Vie Consacrée) et a considéré le conseil exécutif comme étant ce « groupe stable » ; deux rencontres ont eu lieu avec le conseil exécutif ; puis une réunion de réflexion commune a eu lieu avec des membres du conseil exécutif pour partager notre travail en cours sur l'identité de notre vocation ; la Congrégation a pu nous interroger sur les nouveautés et l'aujourd'hui de notre vocation, plus particulièrement de la « sécularité ».

Une présentation de ce travail vous sera faite pendant notre assemblée.

3) Cotisation de la CMIS

L'Assemblée a voté qu'aucun Institut ne quitte la CMIS à cause de difficultés financières et, comme cela s'est produit dans le passé, dans un esprit de communion qui le distingue, la CMIS compensera ce manque de moyens en assumant la somme manquante.

Cette recommandation a été mise en œuvre pendant ces quatre ans : grâce à une discussion entre la CMIS et l'Institut concerné, la somme minimum que l'Institut peut verser pour sa cotisation a été fixée avec la CMIS sur proposition de l'Institut.

4) Les participants au Congrès de la CMIS sont les membres des Instituts Séculiers

Tout en soulignant que les participants aux congrès de la CMIS sont les membres des Instituts Séculiers, l'Assemblée a confié au conseil ce sujet : évaluer la possibilité de favoriser des rencontres qui s'adressent spécifiquement aux Instituts qui ont des membres mariés associés et qui favorisent un échange d'expériences. Nous n'avons pas pu aborder ce point.

5) Le prochain Congrès et l'AG 2016 de la CMIS :

L'Assemblée avait souhaité que la prochaine assemblée générale se déroule au mois de juillet 2016 à Québec, et qu'elle soit précédée d'un Congrès sur le thème de l'évangélisation (évangéliser et « être évangélisés » dans les divers contextes de vie, comme membres d'IS).

Un évènement est venu troubler nos plans : la décision du Pape François d'instaurer l'Année de la Vie Consacrée de décembre 2014 au 2 février 2016 ; nous avons pris toute la mesure des effets de cette décision sur l'organisation de notre agenda 2016.

Le 10 janvier 2015, une lettre a été adressée à tous les Instituts Séculiers pour vous informer de notre proposition ; les réponses parvenues au secrétariat ont été examinées par le conseil exécutif qui a décidé, lors de sa réunion des 6 – 8 mars 2015 :

- de ne pas organiser de congrès avant l'assemblée 2016 ;
- de participer pleinement à la semaine de clôture de l'Année de la Vie Consacrée organisée par la Congrégation des Instituts de Vie Consacrée ; tous les instituts séculiers, membres ou pas de la CMIS, y étaient invités.
- de tenir à Rome l'assemblée générale de la CMIS en choisissant une date où le Pape François serait présent. C'est ce qui explique le choix des dates (21 au 25 août 2016) qui correspondent à la période où autant le pape François que le Préfet de la Congrégation, Mgr Braz de Aviz, seraient présents à Rome. Nous leur avons communiqué ces dates pour pouvoir les rencontrer. Vous avez été informés de cette décision par lettre du 15 avril 2015.

Mgr Braz de Aviz sera parmi nous ce lundi en fin d'après-midi; notre assemblée a été invitée à participer à l'audience générale du pape François le 24 août 2016.

III – L'année de la Vie Consacrée

Trois tâches ont été confiées à la CMIS par la Congrégation des Instituts de Vie Consacrée :

- Aider à préparer les deux journées dédiées aux Instituts Séculiers pendant la semaine de clôture de l'Année de la Vie Consacrée ; cette mission a été remplie comme mentionnée ci-après.
- Préparer un document qui présente l'identité de notre vocation aujourd'hui ; un groupe de travail composé de représentants d'instituts divers et internationaux (laïcs hommes /femmes, prêtres) a réalisé un premier travail qui a été complété par le conseil exécutif, puis il a été communiqué à la Congrégation dans un esprit de communion. L'état de ce travail vous sera présenté pendant cette assemblée ;
- Préparer une formation en ligne pour les membres d'Instituts Séculiers ; un groupe de travail a été constitué ; il a fait l'inventaire des éléments de base à partir des textes du Magistère souvent peu connus des Instituts ; le point sur ce travail va vous être présenté pendant cette assemblée.

Trois évènements majeurs ont concerné la CMIS :

- La Rencontre des formateurs en avril 2015
1 200 participants parmi lesquels 100 membres d'instituts séculiers. Pierre Langeron, au titre de la CMIS, a été le modérateur pendant une journée, les deux Unions des Supérieurs Majeurs (hommes – Femmes) ont assuré ce rôle pour les deux autres journées . Deux membres d'Instituts Séculiers ont fait un témoignage « à deux voix » (une voix italienne et une voix indienne). Hélas les Actes de cette rencontre ne sont pas encore disponibles.
- La Rencontre des Jeunes consacrés en septembre 2015
4000 participants ; une dizaine de membres d'institut séculier ont pu y participer. La période (en semaine) et le changement de dates n'ont pas permis aux membres laïcs des instituts séculiers de se libérer de leur travail pour y participer.
- La semaine de clôture de l'Année de la Vie Consacrée fin janvier 2016
5 000 participants, dont 400 membres d'instituts séculiers.
Deux journées étaient dédiées à chaque forme de vie consacrée ; la Congrégation a sollicité l'aide de la CMIS pour préparer les deux jours dédiés aux Instituts Séculiers ; deux intervenants ont été proposés par la CMIS: le père Christoph Theobald et le père Subhash Anand ; le troisième intervenant, un professeur de l'université de Milan (Madame Chiara Giacardi), a fait un apport plus sociologique sur les nouveaux comportements dans la société actuelle.

Pendant cette semaine, 50% des membres des Instituts Séculiers ont choisi d'être hébergés au même hôtel ; cela a facilité une meilleure connaissance et communication entre les instituts séculiers présents, un climat très paisible, joyeux.

Toutes les interventions de cette semaine seront publiées dans la Revue de la Congrégation, *Sequela Christi* .

Cette Année de la Vie Consacrée a révélé clairement :

- Les traits communs de la vie consacrée exprimés pendant cette année entraînent une exigence pour les Instituts Séculiers : apprendre à communiquer sur ce qui est original pour la vocation séculière consacrée aujourd'hui : dans son rapport au monde pour l'annonce du Salut.
- Les Instituts ont besoin maintenant d'approfondir cette sécularité consacrée vécue au quotidien, dans le monde et en fonction du lieu (continent, cultures...) où chacun vit ; le sens, les formes de la « sécularité » ont évolué, ou sont différents. La formation est l'un des terrains privilégiés pour découvrir les nouveautés de la sécularité.
- Les prêtres membres d'Instituts séculiers doivent aussi apprendre à exprimer leur originalité propre de la sécularité.

La vie de la CMIS a été très occupée par la préparation de la clôture de l'Année de la Vie consacrée ; du temps a manqué pour aller jusqu'au bout des dossiers en cours (la formation par exemple) et d'autres questions nécessaires à notre vocation aujourd'hui (les nouvelles réalités de notre vocation dans des pays et cultures marqués par d'autres religions, des philosophies, des modes de vie, et les formes nouvelles d'engagements à la suite du Christ par exemple).

La Congrégation, après avoir accueilli favorablement notre projet sur les traits identitaires de notre vocation, rappelle qu'au moment de leur création, les Instituts séculiers étaient une nouveauté ; leur identité était la sécularité, tandis qu'aujourd'hui et depuis Vatican II, cette sécularité est devenue commune ; même la radicalité concerne tous les baptisés.

Des nouvelles formes de vie apparaissent avec les communautés nouvelles qui invoquent une consécration dans le monde.

Le véritable enjeu pour les Instituts est de renouveler leur identité sur leurs relations avec le siècle : interpréter le monde d'aujourd'hui, la notion de salut avec le monde, la façon de suivre le Christ chaste, pauvre et obéissant dans toutes les relations humaines de notre vie quotidienne aujourd'hui.

Dans un esprit de communion, la Congrégation nous invite à approfondir notre vocation aujourd'hui:

- les traits caractéristiques de l'identité des Instituts séculiers doivent être clairs et compréhensibles par les personnes de notre temps, principalement les jeunes, les évêques, etc., et ils doivent être exprimés de façon positive ;
- ils sont communs à tous les Instituts Séculiers, et doivent cependant permettre leur diversité, car la variété des Instituts reflète la variété des dons de l'Esprit ;
- bien marquer la nouveauté de la vie séculière consacrée dans le monde, en lien avec les nouveautés du monde et de la vie consacrée ;
- renouveler le paradigme des Instituts séculiers, pour renouveler leur identité, en considérant la nouveauté dans leur relation avec le siècle, la notion de salut avec le monde, la façon de suivre le Christ pauvre, chaste et obéissant ;
- fonder la force des Instituts séculiers comme force dans l'Eglise ;
- penser à la formation des membres des Instituts Séculiers.

IV – Le service de notre vocation

Pendant ces quatre années, la CMIS a plus particulièrement invitée à des temps forts de l’Eglise au nom de tous les Instituts Séculiers ; ainsi par exemple :

- Le séminaire organisé par le Conseil pour la Famille (septembre 2014) pour préparer le premier synode de la Famille ;
- La béatification de Paul VI (18 octobre 2014)
- La béatification de la fondatrice de l’Institut Séculier Magdalena Aulina
- La Rencontre Européenne des Supérieur(e)s majeur(e)s et des moniales à Tirana (Albanie) - mars 2015
- Les journées de la Vie Consacrée au Brésil en août 2015 où Adalia Tavares nous a représentés ;
- Les rencontres avec les évêques de Slovaquie pour présenter notre vocation ;
- La messe annuelle célébrant la vie consacrée à Saint Pierre de Rome en 2013, 2014, 2015 et bien sûr avec tous les instituts de vie consacrée le 2 février 2016.

La CMIS a rencontré des Instituts Séculiers qui l’ont sollicitée, notamment en Pologne, Slovaquie, Italie (Assemblée générale des Volontaires de Don Bosco), Espagne, en Amérique Latine. La CMIS a aussi soutenu les instituts séculiers présents en Slovaquie pour la création d’une conférence nationale, et des instituts séculiers du Venezuela pour relancer un travail commun.

La CMIS a été également présente à des temps forts des Conférences Nationales ou Territoriales :

- La Conférence Italienne qui a rencontré le Pape François Le 10 mai 2014
- L’Assemblée de la Conférence Asiatique qui s’est tenue en octobre 2014 en Corée ; la nouvelle présidente est Adelaïde Vaz qui est aussi membre du conseil exécutif de la CMIS.
- La célébration de l’Année de la Vie Consacrée organisée par l’Episcopat Belge le 23 avril 2015.
- La deuxième rencontre européenne des Instituts Séculiers à l’université de Salamanque (Espagne) en juin 2015.
- Le colloque organisé par la Conférence Française le 17 octobre 2015 à l’université jésuite du centre Sèvres à Paris « Appelés à être dans le cœur du monde avec le cœur de Dieu ».

La Présidence de la CMIS, accompagnée des personnes du secrétariat (Pierre et Chiara) a rencontré le Pape François le 7 décembre 2015. Ce fut un temps d’écoute très fort du Saint Père ; nous avons lui exprimé nos questions sur notre vocation si mal connue dans l’Eglise. La Pape François a insisté sur trois points :

- o le pape Pie XII a été l’auteur d’un acte révolutionnaire en créant les Instituts séculiers ; l’Eglise y tient et cela doit continuer ;
- o les membres d’Instituts Séculiers doivent vivre leur consécration en priorité dans le monde ;
- o la vulnérabilité est une caractéristique propre des instituts séculiers à laquelle les Instituts ne doivent jamais renoncer.

V – Informations Diverses

L’Eglise est, à sa manière, attentive à notre vocation :

- Le Pape François a appelé fortement l’Eglise à « sortir vers le monde », « aller aux périphéries » ; cette même invitation pressante a été faite à tous les IS lors de sa rencontre avec les IS d’Italie le 10 mai 2014.
- Deux fondateurs d’Instituts Séculiers ont été nommés « Vénérable » par le Pape François (Lazzati 2013, Elena Da Persico 2014) ; fin 2016, le fondateur de Notre Dame de Vie sera béatifié.

- Un membre laïc d'IS a été nommé membre de la Congrégation des Instituts de Vie Consacrée en 2014.
La CMIS a proposé des noms pour la tâche de Consultants de la même Congrégation.
- Monseigneur Gérald Cyprien Lacroix (IS Pie X) a été nommé Cardinal en 2014 ; puis il a été nommé membre de la Congrégation des Instituts de Vie Consacrée

En conclusion,

La CMIS est invitée à servir en priorité sa mission : « promouvoir des études et recherches pour approfondir la nature et la mission actuelle des Instituts Séculiers » (article 1 – d des statuts).

Parmi les défis qui se présentent à la CMIS:

- Accueillir les NOUVEAUTES qui marquent notre relation au monde, nos manières de vivre la synthèse entre la consécration et la sécularité en suivant le Christ pauvre, chaste et obéissant ; quels nouveaux accents vit la sécularité consacrée dans le monde actuel : complexe, international ; des pays marqués d'abord par d'autres religions, philosophies, des cultures où la place de l'homme dans la société ne se vit pas de la même manière partout.
- Comment la contemplation et l'offrande au Seigneur de la vie du monde, de notre vie quotidienne dans la prière et la vie sacramentelle éclairent la découverte des signes des temps et devient force de l'Eglise au cœur du monde ?
- Les dimensions fraternelles de la vie humaine au moment où de nouvelles formes de vie consacrée apparaissent (communautés nouvelles entre autres) ;
- La sécularité comme lieu de formation de tous les membres des Instituts Séculiers pour toute la durée de leur vie, et comme lieu d'apprentissage des conseils évangéliques pour suivre le Christ.

Quelques priorités pour les travaux à venir de la CMIS :

-Continuer le travail sur les traits identitaires de notre vocation pour renouveler le paradigme des Instituts Séculiers, pour renouveler leur identité en considérant la nouveauté dans leur relation avec le siècle, la notion de salut avec le monde, la façon de suivre le Christ pauvre, chaste et obéissant ;

-Renouveler la formation des membres d'Instituts Séculiers, avec l'accent de la sécularité comme premier lieu de formation, pour comprendre ce que vivent les personnes de notre temps, pour apprendre à lire les signes des temps, à discerner les évolutions de la sécularité et permettre aux membres des IS d'être fidèles aux appels de l'Esprit qui nous devance dans le monde.

Dans ce cadre, la CMIS dispose d'outils : les textes sur son site Web, la formation en ligne qui est en préparation ; il faut y ajouter les expériences des Conférences Nationales et des Instituts qui préparent des formations => il faut apprendre à échanger, à communiquer entre nous : entre CMIS et Conférences Nationales/Continentalles et Instituts sur ces questions. Les outils sont là.

La CMIS disposait d'un outil, DIALOGO, qui a été stoppé pour des raisons juridiques. Plusieurs IS l'utilisaient comme moyen de formation ; il est toujours réclamé. Le moment est certainement venu de créer un autre outil (Newsletter par exemple) pour répondre aux demandes d'un nouveau Dialogo.

-Penser à la formation tout au long de la vie, et pas seulement avant les vœux définitifs pour plusieurs raisons, entre autres : le souci de l'accompagnement des membres d'IS âgés pour qu'ils vivent leur

fidélité à leur appel jusqu'au bout de leur vie ; les nouveautés de la sécularité en Asie, en Afrique, dans les pays industrialisés pour d'autres raisons sont autant d'invitations à accueillir le souffle de l'Esprit qui appelle les Instituts Séculiers à renouveler leurs relations avec le siècle, notre monde.

- Dans les pays où il n'y pas de Conférence Nationale, il a été proposé à la Congrégation que la CMIS soit un référent pour les évêques qui se proposent de reconnaître un IS (en respectant les dernières règles du Vatican qui n'étaient pas toujours suivies : la reconnaissance de tout Institut de Vie Consacrée nécessite d'abord la consultation de la Congrégation sur la nature identitaire du Groupe).

- Dans un Esprit de communion, échanger régulièrement avec la Congrégation sur le contenu, le vécu de notre vocation, les initiatives prises. Poursuivre les rencontres stables.

- L'Afrique : le conseil sortant a manqué de temps sur ce point. Il a souhaité que les IS Africains s'organisent entre eux, prennent l'initiative ; la CMIS pourrait alors les soutenir.